

ANNEXE C

Copie de quelques réponses reçues des sources consultées
(Correspondance MDDEP, site internet du MDDEP, Zonage, ville de Québec, rms no 0302D)

SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS
FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 7761

NO LIEU : X2087246

ANCIEN NO GTC :

DOSSIER

NOM LÉGAL DU LIEU D'INTERVENTION : Quai Irving (promenade Samuel-de-Champlain) Commission de la Capitale Nationale

NOM DE LA FICHE GTC : Ville de Québec - Site du quai Irving

TYPES DE PROPRIÉTAIRE

Parapublic

SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Milieu(x) receptr(eur(s) affecté(s) : Sol

LOCALISATION

ADRESSE CIVIQUE DU LIEU D'INTERVENTION

ADRESSE

MUNICIPALITÉ

MRC

CODE POSTAL

Québec

Ville de Québec

LOCALISATION CADASTRALE

LOT

RANG, CONCESSION ...

CADASTRE

CADASTRE DU QUÉBEC

2074673

2075903

COORDONNÉES

NO MATRICULE :

DEG.DEC.NAD83

LATITUDE : 46,7553416667

LONGITUDE : -71,2719

AUTRES ADRESSES AFFECTÉES PAR LA CONTAMINATION

ADRESSE

MUNICIPALITÉ

CODE POSTAL

CARACTÉRISTIQUES

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR : Changement d'utilisation

VOLUMES DES SOLS EN M³

	PLAGE B-C	>C	>B (TOTAL)
CONTAMINÉS INITIAUX		1960	
TRAITÉS / EXCAVÉS			
RÉSIDUELS (*)		1960	

SUPERFICIE TOTALE DU TERRAIN EN M² : 9 250

SUPERFICIE AFFECTÉE EN M² : 784

QUALITÉ DES SOLS AVANT RÉHABILITATION : > C

QUALITÉ DES SOLS RÉSIDUELS APRÈS RÉHABILITATION : > C

TYPES DE SOLS :

REMBLAI HÉTÉROGÈNE :

ÉPAISSEUR EN M :

NATURE DES CONTAMINANTS

SOLS

EAU SOUTERRAINE

Métaux*

TYPE DE CONTAMINATION POUR LES SOLS : INORGANIQUE

EAU SOUTERRAINE

PHASE LIBRE Aucune Présente Éliminée

PROGRAMME DE SUIVI Aucun En cours Terminé

EAU SOUT. RÉHABILITÉE

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE SURFACE ET D'ÉGOUT :

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE CONSOMMATION :

DÉPASSEMENT DU SEUIL D'ALERTE SEULEMENT :

MA

SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS
FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 7761

NO LIEU : X2087246

ANCIEN NO GTC :

DOSSIER

NOM LÉGAL DU LIEU D'INTERVENTION : Quai Irving (promenade Samuel-de-Champlain) Commission de la Capitale Nationale

NOM DE LA FICHE GTC : Ville de Québec - Site du quai Irving

TYPES DE PROPRIÉTAIRE

Parapublic

SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Milieu(x) receptr(eur)s affecté(s) : Sol

LOCALISATION

ADRESSE CIVIQUE DU LIEU D'INTERVENTION

ADRESSE

MUNICIPALITÉ

MRC

CODE POSTAL

Québec

Ville de Québec

LOCALISATION CADASTRALE

LOT

RANG, CONCESSION ...

CADASTRE

CADASTRE DU QUÉBEC

2074673

2075903

COORDONNÉES

NO MATRICULE :

DEG.DEC.NAD83

LATITUDE : 46,7553416667

LONGITUDE : -71,2719

AUTRES ADRESSES AFFECTÉES PAR LA CONTAMINATION

ADRESSE

MUNICIPALITÉ

CODE POSTAL

CARACTÉRISTIQUES

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR : Changement d'utilisation

VOLUMES DES SOLS EN M³

	PLAGE B-C	>C	>B (TOTAL)
CONTAMINÉS INITIAUX		1960	
TRAITÉS / EXCAVÉS			
RÉSIDUELS (*)		1960	

SUPERFICIE TOTALE DU TERRAIN EN M² : 9 250

SUPERFICIE AFFECTÉE EN M² : 784

QUALITÉ DES SOLS AVANT RÉHABILITATION : > C

QUALITÉ DES SOLS RÉSIDUELS APRÈS RÉHABILITATION : > C

TYPES DE SOLS :

REMBLAI HÉTÉROGÈNE :

ÉPAISSEUR EN M :

NATURE DES CONTAMINANTS

SOLS

EAU SOUTERRAINE

Métaux*

TYPE DE CONTAMINATION POUR LES SOLS : INORGANIQUE

EAU SOUTERRAINE

PHASE LIBRE Aucune Présente Éliminée

PROGRAMME DE SUIVI Aucun En cours Terminé

EAU SOUT. RÉHABILITÉE

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE SURFACE ET D'ÉGOUT :

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE CONSOMMATION :

DÉPASSEMENT DU SEUIL D'ALERTE SEULEMENT :

MA

Répertoire des terrains contaminés

Les renseignements présentés sont ceux qui ont été portés à l'attention du Ministère avant le 30 août 2010.

L'ensemble du répertoire compte 8253 enregistrements.

4 enregistrements répondent au critère suivant : Adresse : boulevard Champlain

Nom du dossier Numéro de la fiche	Adresse Latitude Longitude (Deg. Déc. NAD83)	MRC	Nature des contaminants ¹		État de la réhabilitation (R) ² et qualité des sols résiduels après réhabilitation (Q)
			Eau souterraine	Sol	
(03) Capitale-Nationale					
Canadien National - emprise voie fermée 717	1857, boulevard Champlain Québec 46,775952717 -71,243010034	Ville de Québec		Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 1998 Q : > C
Canadien National - emprise de la voie ferrée 6705	1325, boulevard Champlain Québec 46,7842215408 - 71,2389646449	Ville de Québec		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures aromatiques volatiles*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
Canadien National (ancien locataire: Pétrolière Impériale) 554	1325, boulevard Champlain Québec 46,7842215408 - 71,2389646449	Ville de Québec		Huiles usées*, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures aromatiques volatiles*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1999 Q : Plage B-C
Canadien National (ancien locataire: Shell Canada ltée) 576	1857, boulevard Champlain Québec 46,7779836637 - 71,2427014133	Ville de Québec		Benzène, Éthylbenzène, Huiles usées*, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 1997 Q : <= B

(1) : Certains renseignements concernant ce terrain n'y apparaissent pas compte tenu qu'ils sont susceptibles d'être protégés en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Si vous désirez obtenir la communication de ces renseignements pour ce terrain en particulier, vous devez en faire la demande au répondant régional en matière d'accès à l'information. Votre demande sera alors examinée et une décision sur l'accessibilité à ces renseignements sera rendue et vous sera communiquée dans les délais légaux.

(2) : L'inscription « R : Non nécessaire » signifie qu'il n'est pas nécessaire de réhabiliter le terrain puisque le résultat d'une étude de caractérisation démontre que le niveau de contamination des sols est jugé conforme à l'usage actuel du terrain. Par exemple, un niveau de contamination situé dans la plage B-C est conforme à un usage industriel.

* : Contaminant non listé dans la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés.



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Accessibilité](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |

| [Accès à l'information](#) | [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |  [Abonnement](#) |

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2002



Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels

Les renseignements présentés sont ceux disponibles au 8 août 2010

L'ensemble du répertoire compte 332 enregistrements.

Aucun enregistrement ne répond au critère suivant : boulevard Champlain

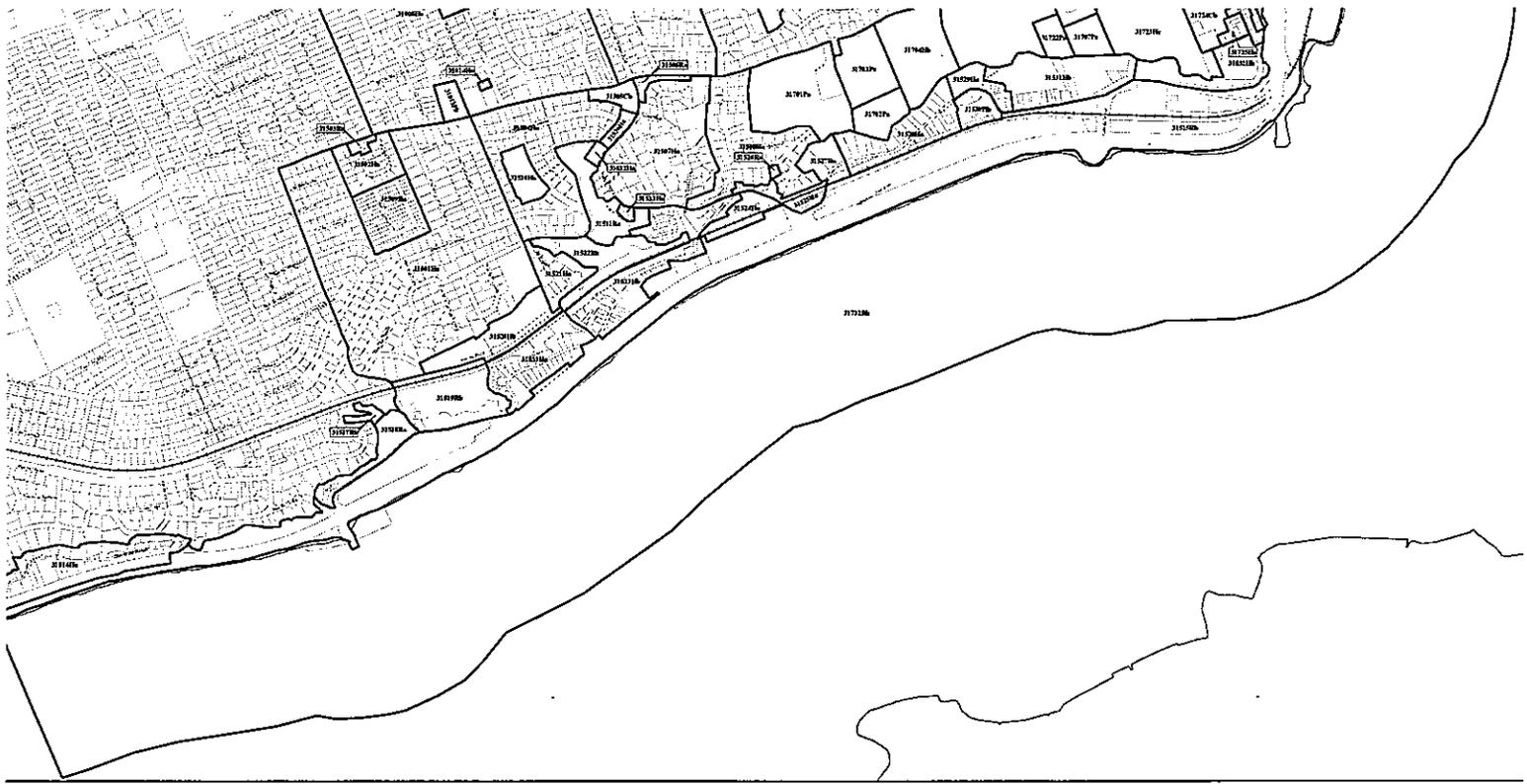


| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Accessibilité](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |

| [Accès à l'information](#) | [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |  [Abonnement](#) |

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2002



MA

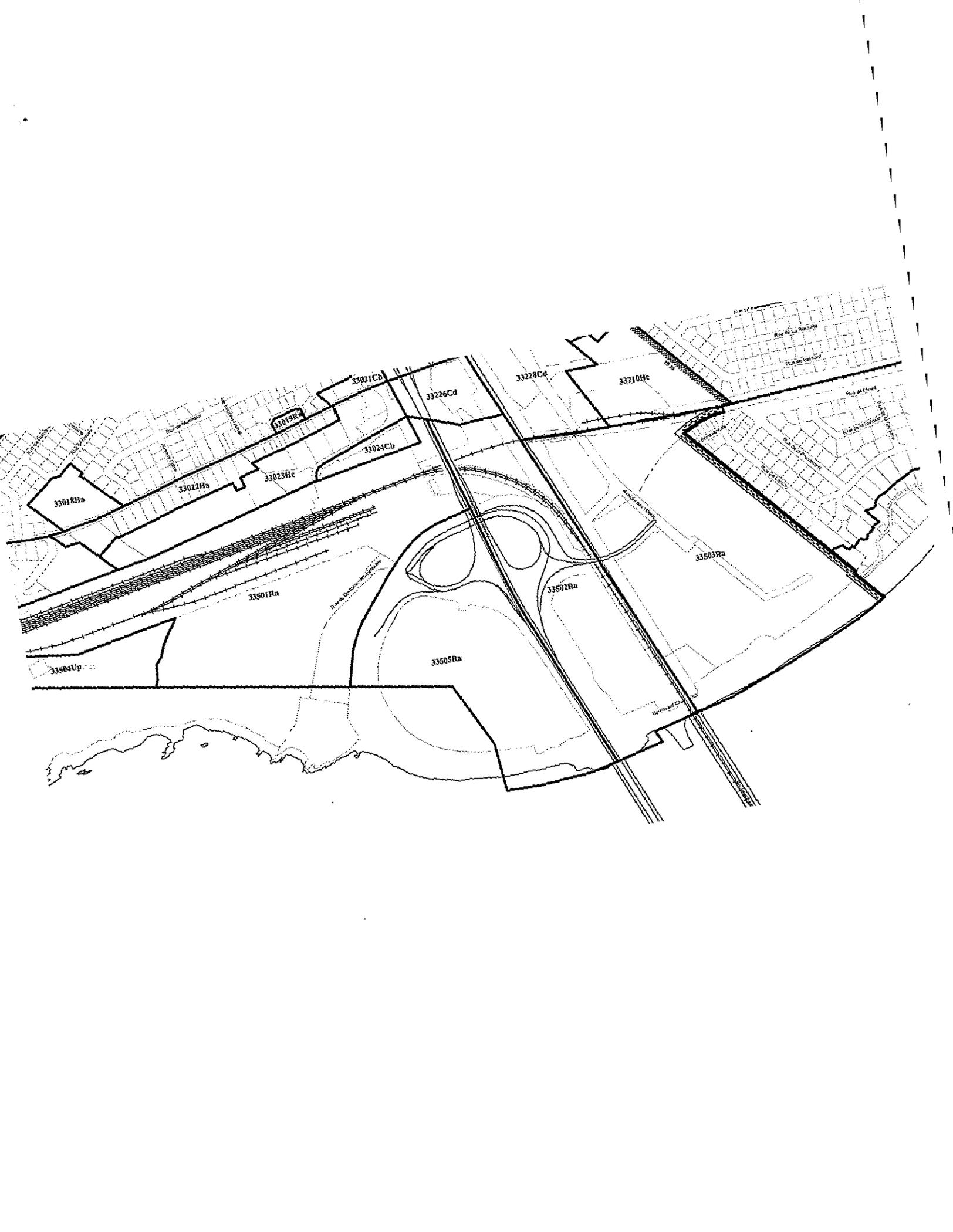
En vigueur le

R.A.3V.Q.86

31515Rb

USAGES AUTORISÉS									
COMMERCE DE CONSOMMATION ET DE SERVICES		Superficie maximale de plancher		Localisation	Projet d'ensemble				
		par établissement	par bâtiment						
C2	Vente au détail et services								
C3	Lieu de rassemblement								
COMMERCE DE RESTAURATION ET DE DÉBIT D'ALCOOL		Superficie maximale de plancher de l'aire de consommation		Localisation	Projet d'ensemble				
		par établissement	par bâtiment						
C20	Restaurant								
COMMERCE ASSOCIÉ AUX VÉHICULES AUTOMOBILES		Superficie maximale de plancher		Localisation	Projet d'ensemble				
		par établissement	par bâtiment						
C34	Vente ou location d'autres véhicules								
PUBLIQUE		Superficie maximale de plancher		Localisation	Projet d'ensemble				
		par établissement	par bâtiment						
P1	Équipement culturel et patrimonial								
P3	Établissement d'éducation et de formation								
RÉCRÉATION EXTÉRIEURE									
R1	Parc								
R2	Équipement récréatif extérieur de proximité								
R3	Équipement récréatif extérieur régional								
R4	Espace de conservation naturelle								
USAGES PARTICULIERS									
Usage associé :		Un bar est associé à un restaurant - article 219							
		Un bar sur un café-terrasse est associé à un restaurant - article 223							
Usage spécifiquement autorisé :		Port ou marina							
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES									
Période d'exploitation d'un café terrasse - article 46									
BÂTIMENT PRINCIPAL									
NORMES D'IMPLANTATION		Marge avant	Marge latérale	Largeur combinée des cours latérales	Marge arrière	POS minimal	Pourcentage d'aire verte minimale	Superficie d'aire d'agrément	
NORMES D'IMPLANTATION GÉNÉRALES		12 m	10 m		15 m				
NORMES DE DENSITÉ		Superficie maximale de plancher			Nombre de logements à l'hectare				
		Vente au détail		Administration		Minimal		Maximal	
		Par établissement	Par bâtiment	Par bâtiment					
Pev	0 D d	3300 m ²	3300 m ²	3300 m ²		0 log/ha		0 log/ha	
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES									
Calcul de la hauteur maximale d'un bâtiment sur un terrain en pente - article 343									
STATIONNEMENT HORS RUE, CHARGEMENT OU DÉCHARGEMENT DES VÉHICULES									
TYPE									
Général									
ENSEIGNE									
TYPE									
Type 1 Général									
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES									
PIIA									
Arrondissement historique									

MA



En vigueur le

R.A.3V.Q.86

33505Ra

USAGES AUTORISÉS**RÉCRÉATION EXTÉRIEURE**

R1	Parc
R2	Équipement récréatif extérieur de proximité
R4	Espace de conservation naturelle

BÂTIMENT PRINCIPAL**NORMES DE DENSITÉ**

Pev 0 D d

Superficie maximale de plancher			Nombre de logements à l'hectare		
Vente au détail		Administration		Minimal	Maximal
Par établissement	Par bâtiment	Par bâtiment			
3300 m ²	3300 m ²	3300 m ²		0 log/ha	0 log/ha

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Calcul de la hauteur maximale d'un bâtiment sur un terrain en pente - article 343

STATIONNEMENT HORS RUE, CHARGEMENT OU DÉCHARGEMENT DES VÉHICULES**TYPE**

Général

ENSEIGNE**TYPE**

Type 1 Général

MA

En vigueur le

R.A.3V.Q.86

33502Ra

USAGES AUTORISÉS

COMMERCE DE CONSOMMATION ET DE SERVICES	Superficie maximale de plancher		Localisation	Projet d'ensemble
	par établissement	par bâtiment		
C2 Vente au détail et services				
C3 Lieu de rassemblement				

RÉCRÉATION EXTÉRIEURE

R1 Parc
R2 Équipement récréatif extérieur de proximité
R3 Équipement récréatif extérieur régional
R4 Espace de conservation naturelle

USAGES PARTICULIERS

Usage associé : Un spectacle ou une présentation visuelle est associée à un restaurant ou un débit d'alcool - article 221

Usage spécifiquement autorisé : Gare ferroviaire

BÂTIMENT PRINCIPAL

NORMES DE DENSITÉ	Superficie maximale de plancher			Nombre de logements à l'hectare	
	Vente au détail		Administration	Minimal	Maximal
	Par établissement	Par bâtiment	Par bâtiment		
Pev 0 D d	3300 m ²	3300 m ²	3300 m ²	0 log/ha	0 log/ha

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Calcul de la hauteur maximale d'un bâtiment sur un terrain en pente - article 343

STATIONNEMENT HORS RUE, CHARGEMENT OU DÉCHARGEMENT DES VÉHICULES

TYPE
Général

ENSEIGNE

TYPE
Type 1 Général

MA

En vigueur le

R.A.3V.Q.86

33503Ra

USAGES AUTORISÉS

COMMERCE DE CONSOMMATION ET DE SERVICES	Superficie maximale de plancher		Localisation	Projet d'ensemble
	par établissement	par bâtiment		
C1 Services administratifs				
C2 Vente au détail et services				
C3 Lieu de rassemblement				
COMMERCE D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE	Nombre maximal d'unités		Localisation	Projet d'ensemble
	par établissement	par bâtiment		
C10 Établissement hôtelier				
C11 Résidence de tourisme				
C13 Établissement de villégiature				
COMMERCE DE RESTAURATION ET DE DÉBIT D'ALCOOL	Superficie maximale de plancher de l'aire de consommation		Localisation	Projet d'ensemble
	par établissement	par bâtiment		
C20 Restaurant				
PUBLIQUE	Superficie maximale de plancher		Localisation	Projet d'ensemble
	par établissement	par bâtiment		
P1 Équipement culturel et patrimonial				
RÉCRÉATION EXTÉRIEURE				
R1 Parc				
R2 Équipement récréatif extérieur de proximité				
R3 Équipement récréatif extérieur régional				
R4 Espace de conservation naturelle				

USAGES PARTICULIERS

Usage associé :	Un bar est associé à un usage du groupe C3 lieu de rassemblement - article 210
	Un bar est associé à un restaurant - article 219
	Un spectacle ou une présentation visuelle est associée à un restaurant ou un débit d'alcool - article 221
	Un restaurant est associé à un usage du groupe C3 lieu de rassemblement - article 208
	Un bar sur un café-terrace est associé à un restaurant - article 223
Usage spécifiquement autorisé :	Aquarium
	Gare ferroviaire
	Jardin botanique
	Parc nautique
	Parc d'attractions

BÂTIMENT PRINCIPAL

DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL	Largeur minimale		Hauteur		Nombre d'étages		Pourcentage minimal de grands logements	
	mètre	%	minimale	maximale	minimale	maximale	2 ch. ou + ou 85m ² ou +	3 ch. ou + ou 105m ² ou +
DIMENSIONS GÉNÉRALES					4			
NORMES D'IMPLANTATION	Marge avant	Marge latérale	Largeur combinée des cours latérales		Marge arrière	POS minimal	Pourcentage d'aire verte minimale	Superficie d'aire d'agrément
NORMES D'IMPLANTATION GÉNÉRALES	9 m		15 m		15 m		40 %	
NORMES DE DENSITÉ	Superficie maximale de plancher				Nombre de logements à l'hectare			
Pev 0 C d	Vente au détail		Administration		Minimal		Maximal	
	Par établissement	Par bâtiment	Par bâtiment					
	4400 m ²	5500 m ²	3300 m ²		0 log/ha		0 log/ha	

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Calcul de la hauteur maximale d'un bâtiment sur un terrain en pente - article 343

STATIONNEMENT HORS RUE, CHARGEMENT OU DÉCHARGEMENT DES VÉHICULES

TYPE	Général
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES	Le pourcentage minimal de la superficie des cases de stationnement aménagées sur un lot 60 % - Article 588 qui doit être souterraine est de

ENSEIGNE

TYPE	Public ou récréatif
------	---------------------

MA

REÇU 21 SEP. 2010

Le 13 septembre 2010

Monsieur Mohammed Afoundo
Qualitas
6155, rue des Tournelles
Québec (Québec) G2J 1P7

N/Réf. : 10 08 05 1580
V/Réf. : Phase I – Boulevard Champlain

**Objet : Rapport de nature environnementale – Boulevard Champlain,
Québec – Lots 2 074 673, 2 074 672, 2 074 656, 2 172 052,
2 011 122, 2 011 735 et 2 011 071**

Monsieur,

Pour faire suite à notre lettre en daté du 24 août 2010 concernant l'obtention de renseignements relatifs à l'objet cité en titre, voici au meilleur de notre connaissance, les documents demandés.

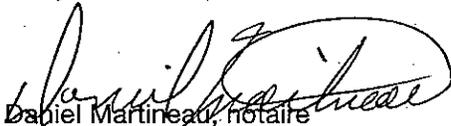
Comme vous le constaterez à la lecture de ces documents, nous avons dû en extraire certains passages en application des dispositions des articles 23, 24, 53 et 54 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* dont nous vous joignons copie desdits articles pour votre information.

De plus, nous vous informons que ce terrain n'est pas inscrit dans le registre des terrains contaminés de la Ville de Québec, tel que l'exige la Loi sur la qualité de l'environnement. Cependant, vous pourriez prendre contact avec le ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs pour toute information supplémentaire.

Le coût de ces documents s'élève à 11,54 \$ (31 pages x 0,34 \$ + 1,00 \$ frais postaux). Considérant que la présente constitue votre facture, auriez-vous l'obligeance d'effectuer le paiement à l'ordre de la Ville de Québec et d'expédier votre chèque ou mandat-poste à l'adresse ci-dessous mentionnée.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

L'adjoint à la responsable de l'accès,



Daniel Martineau, notaire

/mb

p.j.

Un organisme public constitué à des fins industrielles, commerciales ou de gestion financière peut aussi refuser de communiquer un tel renseignement lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement de nuire de façon substantielle à sa compétitivité ou de révéler un projet d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds ou une stratégie d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds.

1982, c. 30, a. 22; 2006, c. 22, a. 11.

Secret industriel d'un tiers.

23. Un organisme public ne peut communiquer le secret industriel d'un tiers ou un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical de nature confidentielle fourni par un tiers et habituellement traité par un tiers de façon confidentielle, sans son consentement.

1982, c. 30, a. 23.

Renseignements d'un tiers.

24. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement fourni par un tiers lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à ce tiers, de procurer un avantage appréciable à une autre personne ou de nuire de façon substantielle à la compétitivité de ce tiers, sans son consentement.

1982, c. 30, a. 24.

Avis au tiers.

25. Un organisme public doit, avant de communiquer un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical fourni par un tiers, lui en donner avis, conformément à l'article 49, afin de lui permettre de présenter ses observations, sauf dans les cas où le renseignement a été fourni en application d'une loi qui prévoit que le renseignement peut être communiqué et dans les cas où le tiers a renoncé à l'avis en consentant à la communication du renseignement ou autrement.

1982, c. 30, a. 25; 2006, c. 22, a. 12.

26. (Abrogé).

1982, c. 30, a. 26; 2006, c. 22, a. 13.

Mandat ou stratégie de négociation collective.

27. Un organisme public peut refuser de communiquer un renseignement dont la divulgation aurait vraisemblablement pour effet de révéler un mandat ou une stratégie de négociation de convention collective ou de contrat, pendant huit ans à compter du début de la négociation.

Imposition d'une taxe, tarif ou redevance.

Il peut également refuser de communiquer, pendant dix ans à compter de sa date, une étude préparée en vue de l'imposition d'une taxe, d'un tarif ou d'une redevance.

1982, c. 30, a. 27.

§ 4. — *Renseignements ayant des incidences sur l'administration de la justice et la sécurité publique*

Personne ou organisme chargé de détecter ou réprimer le crime.

28. Un organisme public doit refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement contenu dans un document qu'il détient dans l'exercice d'une fonction, prévue par la loi, de prévention, de détection ou de répression du crime ou des infractions aux lois ou dans l'exercice d'une collaboration, à cette fin, avec une personne ou un organisme chargé d'une telle fonction, lorsque sa divulgation serait susceptible:

Recours en révision.

52. À défaut de donner suite à une demande d'accès dans les délais applicables, le responsable est réputé avoir refusé l'accès au document. Dans le cas d'une demande écrite, ce défaut donne ouverture au recours en révision prévu par la section III du chapitre IV, comme s'il s'agissait d'un refus d'accès.

1982, c. 30, a. 52.

Conservation des documents.

52.1. Le responsable doit veiller à ce que tout document qui a fait l'objet d'une demande d'accès soit conservé le temps requis pour permettre au requérant d'épuiser les recours prévus à la présente loi.

1990, c. 57, a. 10.

CHAPITRE III PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

SECTION I CARACTÈRE CONFIDENTIEL DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Renseignements confidentiels.

53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29.

Renseignements personnels.

54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110.

Renseignement personnel.

55. Un renseignement personnel qui a un caractère public en vertu de la loi n'est pas soumis aux règles de protection des renseignements personnels prévues par le présent chapitre.

Pouvoir.

Cependant, un organisme public qui détient un fichier de tels renseignements peut en refuser l'accès, en tout ou en partie, ou n'en permettre que la consultation sur place si le responsable a des motifs raisonnables de croire que les renseignements seront utilisés à des fins illégitimes.

1982, c. 30, a. 55; 2006, c. 22, a. 30.

Nom d'une personne physique.

56. Le nom d'une personne physique n'est pas un renseignement personnel, sauf lorsqu'il est mentionné avec un autre renseignement la concernant ou lorsque sa seule mention révélerait un renseignement personnel concernant cette personne.

Requérant

Nom du requérant: _____ Tél. rés.: _____
 Répondant: _____ Tél. travail: _____
 Adresse du requérant: _____ Tél. cellulaire: _____
 _____ Tél. autre: _____

Courriel: _____

Saisie

Préposé: **Sonia Fradette** Date et heure de saisie: **26 Jun 2007, 12:30**

Détails du problème

Problème(s) rapporté(s): **Eau de surface (cours d'eau)** Resp.: **PVQ_ENV**
 Copie conf.: **René Gélinas #2940**

Service: **Environnement**
 Division: **Qualité du milieu** Zone: _____

Commentaire requérant: **Madame aimerait que l'on puisse vérifier dans le secteur la quantité d'érosion au sol. Car elle dit qu'éventuellement tout partira à l'eau, elle a peur que la route tombe à l'eau. Selon Madame, il faudrait installer une clôture ou quelque chose qui pourrait empêcher l'érosion de monter encore plus. Aimerait un suivi téléphonique sur sa demande. Merci**

Localisation: **279, Rue Champlain/ Qué.** District: **District 1**
 Précision: _____ Arrondissement: **La Cité**
 Intersection: _____ Tronçon de : _____
 Lieu: **NA** Tronçon à: _____

Traitement

Priorité: **Normale** État de la requête: **Traitement**
 Date demandée: _____ Dossier parent: _____
 Date souhaitée: _____ Date prévue: _____
 Date et heure de début: _____ Date et heure de fin: _____

Problème confirmé: Même que saisie
 Autres: _____

Comm. intervention: _____

Signature: _____

J'ai appelé _____ et elle m'a expliqué le problème d'érosion. L'érosion se situe sur le terrain à l'arrière de _____ et il y a risque pour la piste cyclable et la route ainsi qu'en raison de la sécurité. J'vais aller voir le lieu la semaine _____

Inspection		Activité		#PVQ: 2007	
Suivi insp.	Date de constatation	Heure	No de l'employé	Statut	Date de rappel
	2007 - -				
288	2007-07-05	9h00		008	2007-07-10
288	2007-07-11			500	

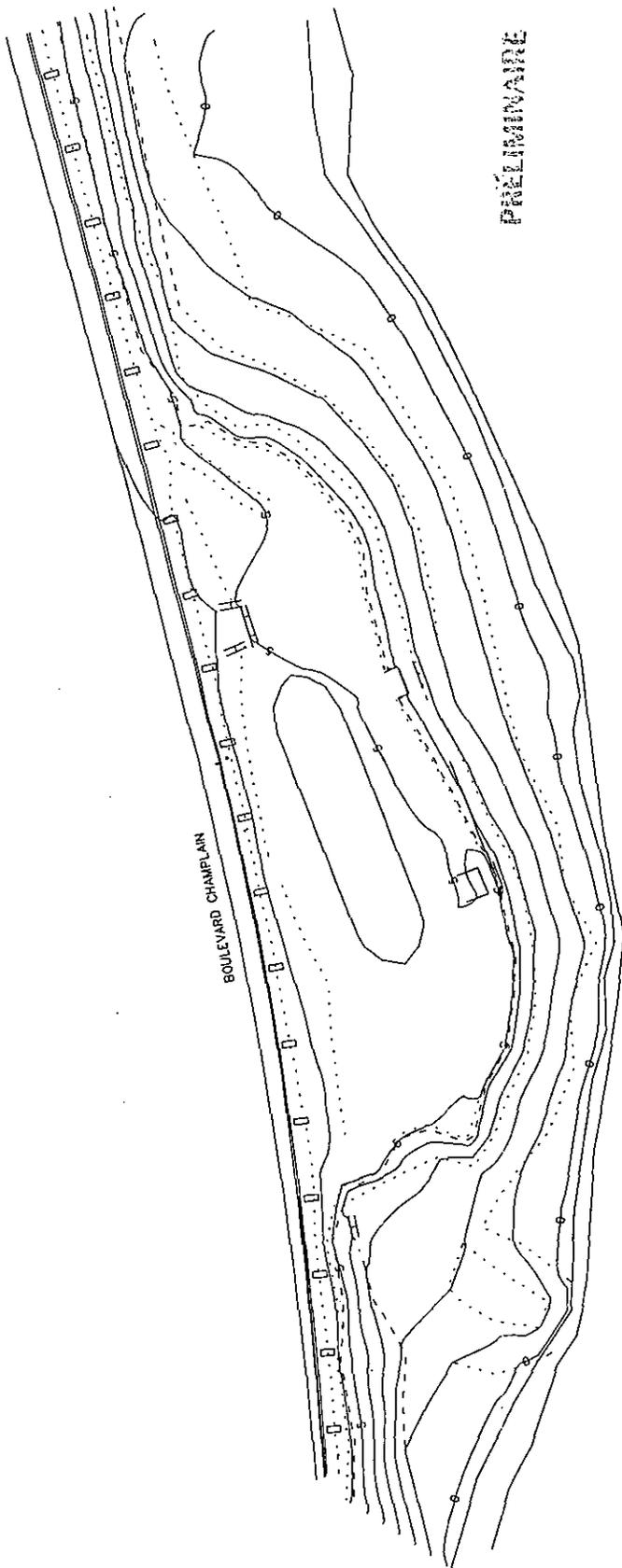
TA

Suivi insp. 288	Date de constatation 9 juillet 07	Heure 15h15	No de l'employé	Statut 005	Date de rappel
Suivi insp. 288	Date de constatation 11 juillet 07	Heure 00h00	No de l'employé	Statut 005	Date de rappel
Suivi insp.	Date de constatation	Heure	No de l'employé	Statut	Date de rappel

prochaines pour voir l'état de la situation et prendre des photos. Advenant une urgence ou besoin de correctif à entreprendre j'informerai les T.P. de l'arr #1 afin qu'un correctif soit entrepris. *BR*

9 juillet 07 : j'ai été consulté sur plus l'état d'urgence, il reste quelques de base avant la piste finale. Il serait judicieux à ce qu'une clôture soit installée en attendant qu'une restauration de la zone soit faite. *BR*

11 juillet 2007 : Examen d'un courriel à St Pierre Pauschard, cc à Louise Quillat concernant la prophylaxie (voir copie jointe)



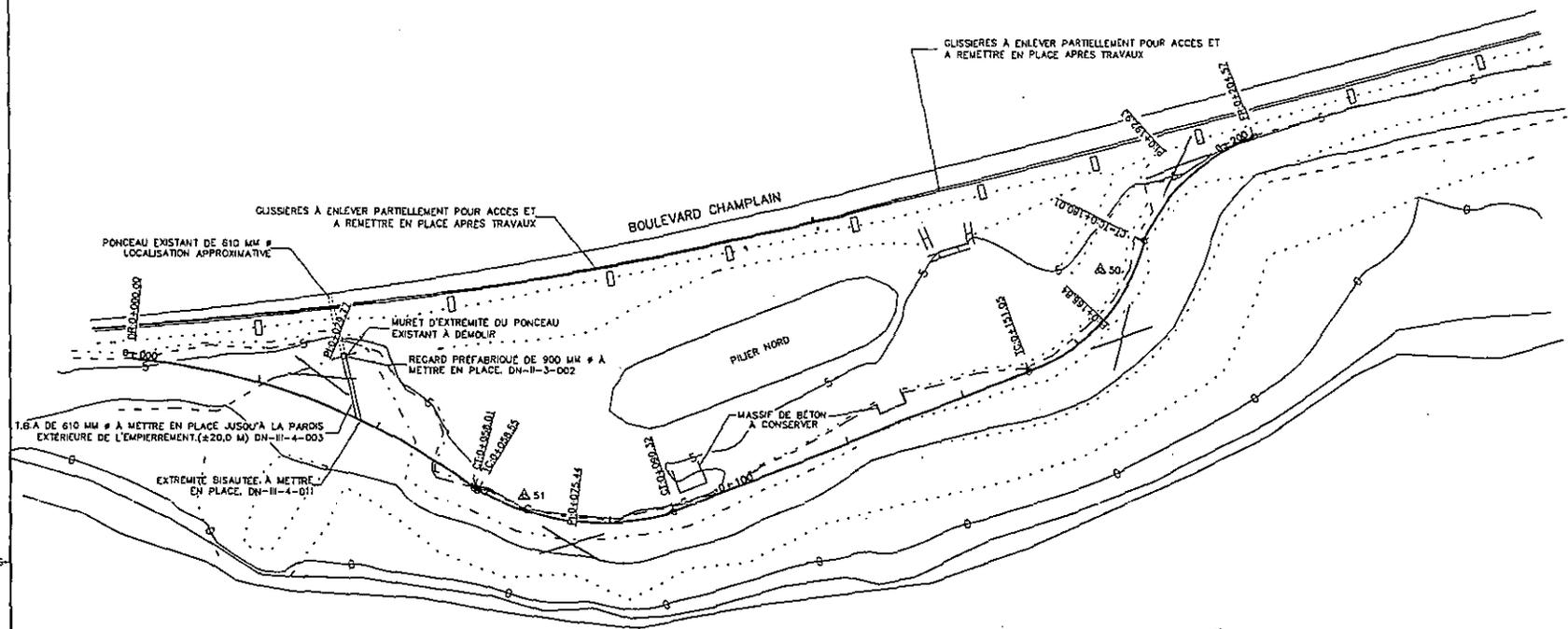
PRÉLIMINAIRE

FLÈCHE ST-LAURENT

BOULEVARD CHAMPLAIN

ÉTAT DES LIEUX
CERILLE AUBINE

APP. / NATURE DE MODIFICATION	PAP
STICH. / DATE DEMISSION DU PLAN	
REVISIONS / C. BOUCHE & LAFLEUR	
PRÉPARÉ PAR : MICHEL RODRIGUE PG	
VÉRIFIÉ PAR : MARCEL ROUSSEAU PG	
Transports Québec	
DIRECTION TERRITORIALE CHAUDIERE-APPALACHES	
ÉTAT DES LIEUX	
IDENTIFICATION TECHNIQUE	2
PO-07-04296A	4
IDENTIFICATION REPRODUCTION	



LIGNE D'OPÉRATION

IDENTIFICATION	CHAÎNAGE	COORDONNÉES	CARACTÉRISTIQUES
①	DR=	X= 244166,690 Y= 5179039,433	G= 95°08'37,1" Δ= 31°43'25,7" R= 104,752
	PI=	X= 244196,337 Y= 5179036,765	T= 29,767 LC= 58,005
	CT=	X= 244220,151 Y= 5179018,906	
②	TC=	X= 244220,617 Y= 5179018,625	G= 120°33'25,6" Δ= 48°09'18,2" R= 37,801
	PI=	X= 244235,163 Y= 5179010,039	T= 16,891 LC= 31,770
	CT=	X= 244251,263 Y= 5179015,145	
③	TC=	X= 244307,698 Y= 5179037,595	G= 70°12'49,2" Δ= 56°39'06,8" R= 29,282
	PI=	X= 244322,550 Y= 5179042,938	T= 15,784 LC= 28,953
	CT=TC=	X= 244326,251 Y= 5179058,282	Δ= 43°54'49,4" R= 32,042
④	PI=	X= 244331,668 Y= 5179070,009	T= 12,918 LC= 24,558
	FR=	X= 244343,704 Y= 5179074,701	

FACTEUR ÉCHELLE COMBINÉ: 1,00000000

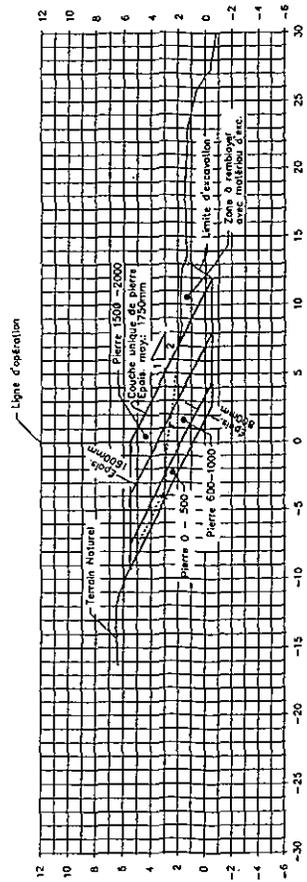
PLAN D'ENSEMBLE
ÉCHELLE AUGURE

STATIONS DE BASES			
STATIONS	(X)	(Y)	(Z)
50	244319,151	5179053,732	4,667
51	244227,799	5179017,735	5,153
72k8033	244651,371	5179170,885	6,383
822911	244932,295	5179304,882	5,100

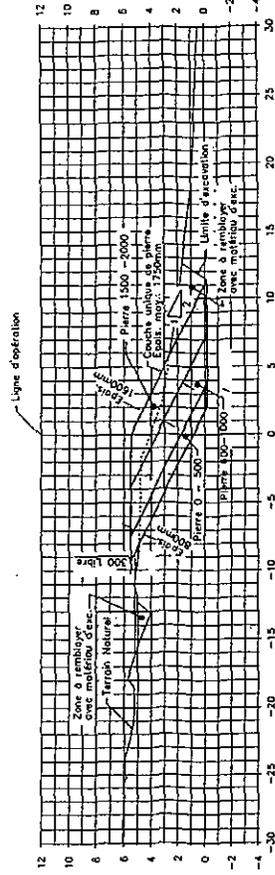
PRÉLIMINAIRE

A	M	J	NATURE DE MODIFICATION	PAR
07	01	31	DATE D'ÉMISSION DU PLAN	
TECHNICIEN : E. BOLOUC & L. HADEAU				
PRÉPARE PAR : MICHEL ROOIQUE Ing.				
VÉRIFIÉ PAR : MARCEL BOUOHARD Ing.				
Transports Québec				
DIRECTION TERRITORIALE CHAUDIERE-APPALACHES				
LIGNE D'OPÉRATION CHAÎNAGE 0+000 @ 0+204,57				
IDENTIFICATION TECHNIQUE				3
PO-07-04296A				4
IDENTIFICATION REGROUPMENT				

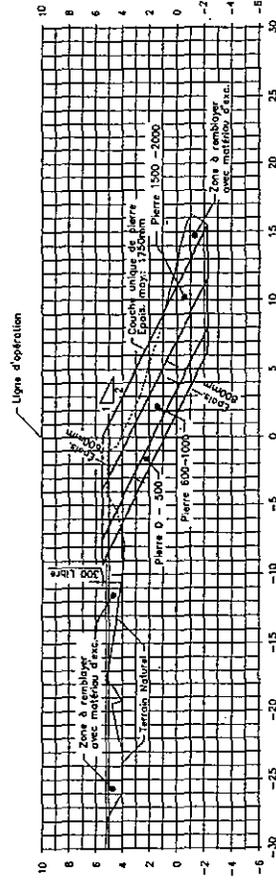
MA



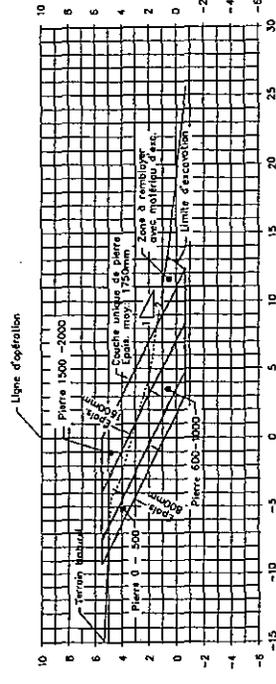
0+025.00



0+175.00



0+075.00



0+125.00

PROJET	PROJET DE RECONSTRUCTION	PAR	
DATE	1971	DATE D'EMISSON DU PLAN	
TECHNICIEN	L. BÉGIN & L'INSAU		
PRÉLIMINAIRE			
PRÉPARÉ PAR	MARC BOUCHARD Ing.		
VERIFIÉ PAR	MARC BOUCHARD Ing.		
Transports Québec			
DIRECTION TERRITORIALE CHAUDIÈRE-APPALACHES			
SECTIONS TYPES			
IDENTIFICATION TECHNIQUE			4
PROJET	PO-07-04206A		4
IDENTIFICATION RÉGIONALE			

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
VILLE DE QUÉBEC

CERTIFICAT

**OBJET : Promenade Samuel-De-Champlain
Arrondissement Sainte-Foy – Sillery**

Je soussigné, René Damphousse, greffier par intérim de la Ville de Québec, certifie que les travaux exécutés dans le cadre du projet Promenade Samuel-de-Champlain, arrondissement Sainte-Foy - Sillery, ne contreviennent à aucune réglementation en vigueur à la ville de Québec, le tout sujet aux normes édictées par le ministère de l'Environnement du Québec.

Ce certificat est émis en regard de la demande reçue le 19 avril 2006 et des documents l'accompagnant.

Et j'ai signé à Québec, ce 10 mai 2006

Le greffier par intérim,



René Damphousse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
VILLE DE QUÉBEC

CERTIFICAT

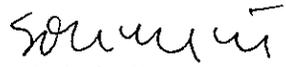
**OBJET : Pile nord du pont Pierre-Laporte
Arrondissement Sainte-Foy - Sillery**

Je soussigné, Sylvain Ouellet, greffier de la Ville de Québec, certifie que les travaux de protection de la pile nord du pont Pierre-Laporte, situé dans l'arrondissement Sainte-Foy – Sillery, ne contreviennent à aucune réglementation en vigueur à la ville de Québec, le tout sujet aux normes édictées par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec.

Ce certificat est émis en regard de la demande datée du 6 mars 2007 et des documents l'accompagnant.

Et j'ai signé à Québec, ce 2 avril 2007.

Le greffier de la Ville,


Sylvain Ouellet, avocat

Consortium
GENIVAR / SNC ♦ LAVALIN

Québec, le 2 mai 2006

Monsieur Michel Lagacé
Ville de Québec
1595, Monseigneur-Plessis, bur. 106
Québec (Québec) G1M 1A2

N/Réf. Q103299

**Objet : Promenade Samuel-De Champlain
Demande d'attestation de conformité**

Monsieur,

Suite à une réunion de coordination avec les représentants de la Ville et à leur demande, il nous fait plaisir de vous faire parvenir une description plus détaillée des travaux pour lesquels nous demandons une attestation de conformité.

Le projet de la Promenade Samuel-De Champlain s'étend sur 2,5 kilomètres le long du fleuve. Le projet débute à environ 500 mètres à l'ouest de l'intersection du quai Irving pour se terminer à environ 100 mètres à l'est de la côte de l'Église.

Les plans et devis que nous avons transmis à l'arrondissement et au service de l'ingénierie concernent le lot V1/V2 seulement et c'est pour ces travaux que nous désirons obtenir une attestation de conformité.

Plus spécifiquement, les travaux du lot V1/V2 incluent le remplacement complet du système de drainage des eaux de surface du boulevard existant. L'ensemble des structures de drainage de la promenade sera remplacé à l'exception de deux émissaires au fleuve qui seront réutilisés. En effet, sur les cinq émissaires de drainage au fleuve existants (à l'exception des émissaires municipaux) deux seront maintenus en fonction, les autres seront démantelés. Pour les besoins de drainage du projet, quatre nouveaux émissaires seront construits en plus de ceux réutilisés. En raison de la nature des aménagements prévus en périphérie, le fossé longeant le nord de la promenade sera éliminé et remplacé par un réseau de conduites dont les diamètres varient entre 300 et 1 350 mm. Les eaux de surface seront captées par une combinaison de puisards et de captations disposés tant en chaussée que dans les aménagements en bordure.

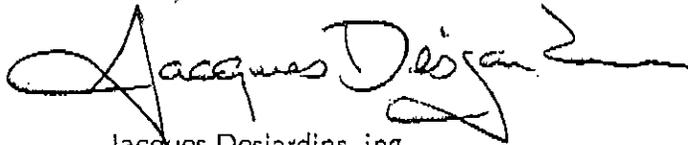
.../2

La ville de Québec possède treize émissaires au fleuve toujours en fonction dans les limites du projet. Les travaux prévus par la Ville sur ces émissaires se limitent, pour la majorité d'entre eux, à une reconstruction de la conduite pour la portion vis-à-vis le boulevard projeté ou encore jusqu'à la limite de l'enrochement.

Pour l'instant, aucuns travaux ne sont prévus sur les rives du fleuve et sur l'enrochement sauf localement pour l'exutoire des émissaires projetés.

Pour toute information additionnelle, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné:

Espérant que vous transmettiez une réponse favorable au service du greffe et des archives au cours des prochains jours, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Jacques Desjardins, ing.

JD/ag

c.c. : M. Pierre Breton, Ville de Québec
Mme Diane Simard, CCNQ

N° du dossier 20020711-087	N° de la demande de permis	N° du permis	Sous-section	Source 1	Page 27356
--------------------------------------	----------------------------	--------------	--------------	--------------------	----------------------

Clé-endroit	Code d'activité 262	N° de lot	Paroisse cadastrale
-------------	-------------------------------	-----------	---------------------

Lieu de l'intervention **0 Beaulacompain**

Objet de l'intervention **à l'entretien**

Demandeur	Nom	Adresse	Téléphone
------------------	-----	---------	-----------

Propriétaire	Nom	Adresse	Téléphone
---------------------	-----	---------	-----------

Occupant	Nom	Adresse	Téléphone
-----------------	-----	---------	-----------

Suivi insp.	Date de constatation A M J	Type d'intervention <input type="checkbox"/> R <input type="checkbox"/> T <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> I <input type="checkbox"/> P <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> X	N° de l'employé(e)	Heure H M	Durée H M	Statut	Date de rappel A M J
	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9		108			502	

Constatations

Selon Jacques Jean Blouin, directeur de
 Direction de la santé de nos sites traités
 par le service de l'ingénierie en
 l'emploi de nos travaux effectués

Jean Blouin

Requérant

Nom du requérant:
Répondant:
Adresse du requérant:

Tél. rés.:
Tél. travail:
Tél. cellulaire:
Tél. autre:

Saisie

Préposé: Andrée Légaré

Date et heure de saisie: 22 mai 2002, 10:22

Détails du problème

Problème(s) rapporté(s):

Responsable: Georges-René

Copie conf.: *Jean-Luc Beaud*

Service: Environnement
Division: Qualité du milieu

Zone:

Commentaire requérant: Il semble que depuis les dernières grosses marée une partie du stationnement de la halte routière serait entrain de descendre tellement la rive a été brisée.

Localisation: 0, Boulevard Champlain/ Qué.
Précision:
Intersection:
Lieu: NA

District: District 1
Secteur: Arrondissement 1
Tronçon de :
Tronçon à:

Traitement

Priorité: Normale

État de la requête: Traitement

Date demandée:

Dossier parent:

Date souhaitée:

Date prévue:

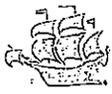
Date et heure de début:

Date et heure de fin:

Problème confirmé: Même que saisie
 Autres: _____

Comm. intervention:

*Compte tenu du type de travaux il faudrait aller
sur le terrain pour évaluer les dommages*
Signature: _____



N° du dossier <i>890414-011</i>	N° de la demande de permis	N° du permis	Sous-section <i>02</i>	Source	Source
------------------------------------	----------------------------	--------------	---------------------------	--------	--------

Clé-endroit	Code d'activité <i>261</i>	N° de lot	Paroisse cadastrale
-------------	-------------------------------	-----------	---------------------

Lieu de l'intervention
Boul. Champlain

Objet de l'intervention
Usage des locaux

Demandeur	Nom	Adresse	Téléphone
-----------	-----	---------	-----------

Propriétaire

Occupant

Personne rencontrée

Suivi insp.	Date de constatation A M J	Type d'intervention <input type="checkbox"/> R <input type="checkbox"/> T <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> I <input type="checkbox"/> P <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> X	N° de l'employé(e)	Heure H M	Durée H M	Statut	Date de rappel A M
	<i>891124</i>		<i>110</i>	<i>11:30</i>	<i>0:40</i>	<i>110 YR</i>	<i>90011</i>
<i>110</i>	<i>891211</i>		<i>104</i>	<i>15:30</i>	<i>:30</i>	<i>110 SG</i>	<i>90011</i>
	<i>900202</i>		<i>110</i>	<i>15:30</i>	<i>0:20</i>	<i>110 SG</i>	<i>90050</i>
	<i>900920</i>		<i>110</i>	<i>16:15</i>	<i>00:30</i>	<i>500 ft</i>	

Constatation

*Travaux réalisés par communication avec le
Service de Québec qui ont déclaré que le bâtiment, servant
au stockage des camionnets a été démenagé sur côté "Sud"
des intérieures principales. Le bâtiment en cause fait
de laide est perforé et abîmé de part et d'autre de
l'axe principal sur toute sa longueur. Les travaux de
sol et les opérations sont causes de pollution.
Je me suis rendu aux Distributions d'Énergie et des
travaux d'entretien pour voir le bâtiment*

[Signature]

89-12-11

*Reçu par moi-même
à l'usage de la lettre de constatation et de la
15 Avril 1989*

Constatations (suite)

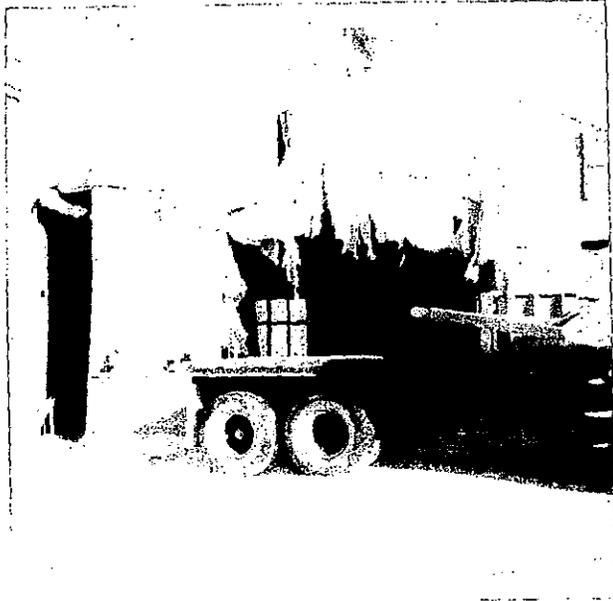
90.02.05. A cet endroit, les opérations de nettoyage, au jet de sable, et des commerces sont toujours en opération. Le 90.02.07 l'exploitant a communiqué avec moi et va nous faire parvenir sa lettre d'intention nous informant qu'il n'y aura plus de nettoyage au jet de sable.

J. Guillaud

90.09.20. Ce commerce est démenagé et il n'y a plus d'opération à cet endroit.
Phonon repçu.

J. Guillaud

Croquis





N° du dossier <i>610702 74</i>		N° de la demande de permis		N° du permis		Sous-section <i>02</i>		N° de l'employé(e) <i>128</i>		Source		Source	
Clé-endroit				Code d'activité <i>262</i>	Date de constatation A M J <i>88 04 05</i>		Type d'intervention <input type="checkbox"/> complète <input checked="" type="checkbox"/> rappel <input type="checkbox"/> régulière <input type="checkbox"/> téléphonique		Journée <i>11/3</i>	Heure H M <i>11 : 45</i>		Durée H M <i>: 15</i>	
Statut <i>500</i>	Date de rappel A M J		Statut	Date de rappel A M J		Statut	Date de rappel A M J		Statut	Date de rappel A M J		Date de rappel A M J	
N° de lot								Paroisse cadastrale					

Lieu de l'intervention
St. Champlain

Objet de l'intervention
risque d'éboulement

Demandeur	Nom	Adresse		Téléphone
Propriétaire	Nom	Adresse		Téléphone
Occupant	Nom	Adresse		Téléphone

Personne rencontrée

Constatations

On constate sur place, qu'il y a eu mise en place d'équipements de protection en béton, de type "New Jersey" sur une distance de 200 pieds, en bord de la falaise le long du St. Champlain

Chaque H. p. sine.

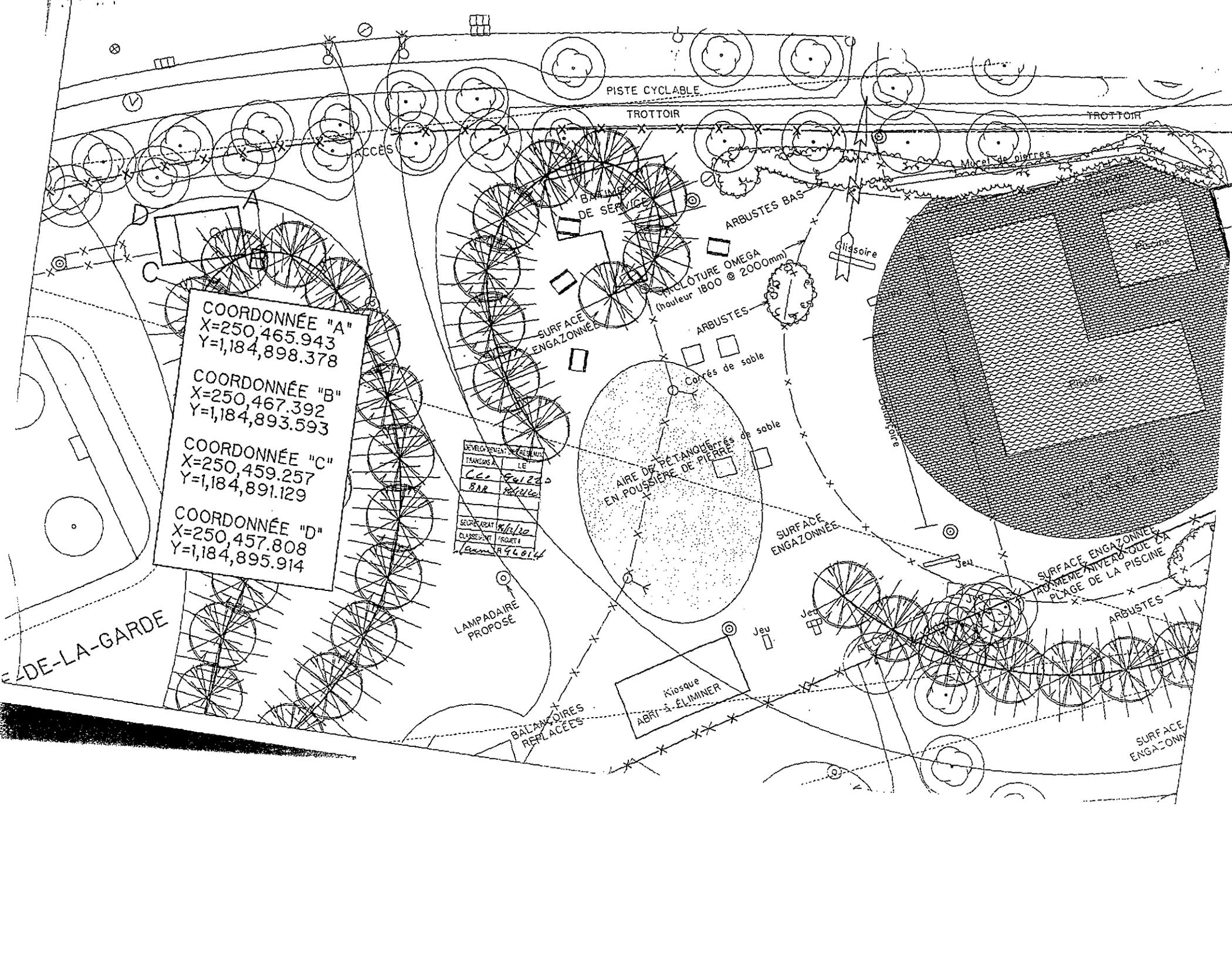
039-01
970416-053

Forêt d'Arden

DE PERMIS **D'OPINION**

Numéro de la demande: 970411 11

Objet de la demande		Type de permis		Date d'émission		Numéro(s) de permis			
<input type="checkbox"/> Construction neuve <input checked="" type="checkbox"/> Réparation-modification <input type="checkbox"/> Démolition <input type="checkbox"/> Enseigne/Abri/Auvent <input type="checkbox"/> Aménagement de terrain <input type="checkbox"/> Utilisation voie publique <input type="checkbox"/> Abattage/plan. arbres <input checked="" type="checkbox"/> Occupation		Travaux Occupation		A M J					
Localisation des travaux et/ou de l'occupation				Clé endroit					
N° civique: 00000 Nom de la rue: CHAMPLAIN BOULEVARD				5084 25 1665 0001					
N° du local: 508425005200000000011 N° bât. N° local				Arrondis. historique: <input type="checkbox"/> N° Insp.: 18 N° de zonage:					
Numéro(s) de cadastre: 2416-P, Page:				Quartier: CAP-BLANC N°: 41					
Utilisation de l'immeuble ou du local				Nombre de logements et de commerces					
Code MAM: 1100 Actuelle: ESPACE DE TERRAIN NON AMENAGE ET INUTILISE				Avant: Après:					
Code MAM: 1043 Projetée: STATIONS DE CONTROLE DE LA PRESSION DES EAUX USEES				Logements: Studio, 1 chambre à coucher, 2 chambres à coucher, 3 chambres et plus, Total:					
Description des travaux (A inscrire sur le permis éventuel)				Nombre de chambres (maison de chambres, hôtel, motel)					
Code: 1111 Résumé: CONSTRUCTION D'UN POSTE DE POMPAGE				Nombre d'étages:					
Détails: CONSTRUCTION D'UN POSTE DE POMPAGE D'EGOUT DOMESTIQUE SUR LE LOT 2416-P TEL QUE PLANS DEPOSES				Sup. bureaux (m²): Sup. commer. (m²): Sup. indus. (m²):					
Description complémentaire -- <input type="checkbox"/> plan(s) fourni(s)				Dimensions du bâtiment ou du local: <input type="checkbox"/> Irrég.					
				Dimensions du terrain: <input type="checkbox"/> Irrég.					
				Superficie du terrain:					
				Toit: En pente <input type="checkbox"/> Plat <input type="checkbox"/> Fondations:					
				Rcvêtement:					
				Autres informations:					
Coût total des travaux		Début des travaux		Durée des travaux		Début occ.		Fin. occ.	
650000 \$		97 05 05		6		97 05 15		00 00 00	
Requérante ou requérant				Téléphone					
VILLE DE QUEBEC A/S JOCELYN BISSON INGENIERIE RESEAUX QUEBEC XIX 1X1				Code numéro					
Propriétaire				Services requis:					
VILLE DE QUEBEC (LA) 00002 JARDINS RUE DES QUEBEC				Arbres à couper: OUI Utilisation voie publique: NON					
Occupante ou occupant				Autorisation du ministère du travail requise: NON					
VILLE DE QUEBEC (LA) 00002 JARDINS RUE DES QUEBEC				Équipement public à déplacer (borne fontaine, poteau, hauban): OUI					
Travaux effectués par				Services requis:					
				Aqueduc: OUI Égout sanitaire: OUI					
				Égout pluvial: NON Modification trottoir-chaîne: OUI					
				Raccordement gicleur: NON Fosse septique: NON					



COORDONNÉE "A"
 X=250,465.943
 Y=1,184,898.378

COORDONNÉE "B"
 X=250,467.392
 Y=1,184,893.593

COORDONNÉE "C"
 X=250,459.257
 Y=1,184,891.129

COORDONNÉE "D"
 X=250,457.808
 Y=1,184,895.914

DEVELOPPEMENT	LES ANS
FRANCAIS	LE
LES	FRANCAIS
BAR	PROJET
SECURITE	PROJET
CLASSEMENT	PROJET
Ann	894014

DE-DE-LA-GARDE

PISTE CYCLABLE

TROTTOIR

TROTTOIR

BAIGNOIR DE SERVICE

ARBUSTES BAS

MURLOTURE OMEGA
 (hauteur 1800 @ 2000mm)

SURFACE ENGazonNEE

ARBUSTES

Cotés de sable

AIRE DE PETANQUE
 EN POUSSIERE DE PIERRE

SURFACE ENGazonNEE

SURFACE ENGazonNEE
 AU MEME NIVEAU QUE LA
 PISCINE

LAMPADAIRE
 PROPOSÉ

Kiosque
 ABRITÉ - ÉLIMINER

BALANCOIRES
 REPLACÉES

SURFACE
 ENGazonNEE



N° du dossier	N° de la demande de permis	N° du permis	Sous-section Z	Source	Source
---------------	----------------------------	--------------	--------------------------	--------	--------

Clé-endroit 1111 11 1111 0010	Code d'activité 368	N° de lot	Paroisse cadastrale
---	-------------------------------	-----------	---------------------

Lieu de l'intervention **0 Boul. Champlain (Presi Chouinard)**

Objet de l'intervention **Colocater verte**

Demandeur	Nom Robert Thériault	Adresse Urgence - Environnement	Téléphone
------------------	--------------------------------	---	-----------

Propriétaire	Nom	Adresse	Téléphone
---------------------	-----	---------	-----------

Occupant	Nom	Adresse	Téléphone
-----------------	-----	---------	-----------

Personne rencontrée

Suivi insp.	Date de constatation A M J	Type d'intervention <input type="checkbox"/> R <input type="checkbox"/> T <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> I <input checked="" type="checkbox"/> P <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> X	N° de l'employé(e)	Heure H : M	Durée H : M	Statut	Date de rappel A M J
	9 6 03 05		108	14 : 00	2 : 00	SA	9 6 06 01
	9 6 06 18		108	:	:	SA	9 6 09 01
	9 6 19 04		108	:	:	SA	9 6 12 01
	9 6 12 11		108	:	:	SA	9 7 03 01
	9 7 02 04		108	:	:	SA	

Constatation de la Grande Colocater Canadienne a avisé Urgence - Environnement de la présence d'une colocater verte a la sortie d'un égout municipal au Presi Chouinard. La colocater verte est due a la présence de fluorescence dans notes réseau d'égout pluvial. Notre enquête nous a démontré un raccordement croisé entre le réseau d'égout sanitaire et le réseau pluvial a l'angle du Boul. Champlain et de la rue des Traversées. La fluorescence provient du réseau sanitaire. J'ai avisé M. Michel Wright des Services des Travaux publics qui va voir a faire

corriger le tout.

J. Lenoir #108

96-06-88 Situation non corrigée. Selon Michel Wright les travaux de correction seront effectués à la fin du mois d'août.

J. Lenoir #108

96-10-04 Situation en change. Michel Chamberland va tenter de régler le problème si non la firme BPR effectuera les travaux. Lors de la fabrication des réseaux d'égout des boul. Champ d'air.

J. Lenoir #108

96-02-01 Travaux non effectués selon Michel Wright A. Serre.

J. Lenoir #108

97-02-04 Appel de Michel Chamberland du Service des Travaux Publics nous signalant que la situation a été corrigée.

J. Lenoir #108

R.S. # 724 EXISTANT À CONSERVER
 1 BOUCHON (525ø) À ENLEVER.
 1 BOUCHON (375ø) À POSER
 1 BOUCHON (525ø) À POSER

ÉG. COMB. - 525ø EXISTANT
 À DÉSFFECTER.

ÉGOUT PLUV. - 375ø - EXISTANT
 À DÉSFFECTER.

PUISARD EXISTANT À RACCORDER
 À R.P. 4-14 (C.P.V. - 200ø - DK 35)

R.S. 717-D EXISTANT
 À CONSERVER.

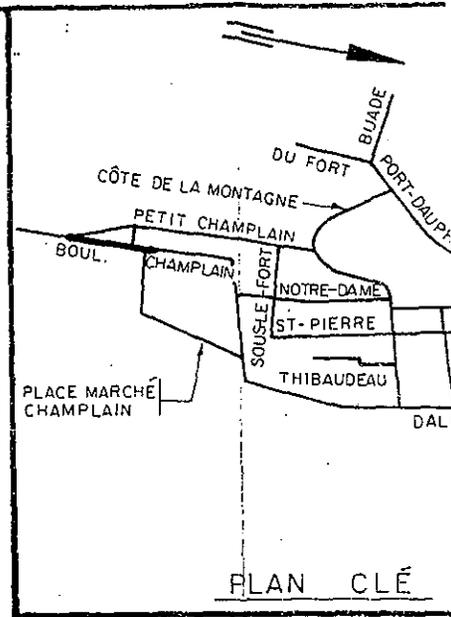
R.P. 4-14 À POSER, FOND ÉGAL
 AU RADIER DE LA CONDUITE EXISTANTE
 ▲ ARRIVÉE 375ø, ALT. 3.002
 ▲ SORTIE 375ø, ALT. 2.943

ENTRÉE DE SERVICE EXISTANTE À
 RACCORDER À L'ÉGOUT SANITAIRE EXISTANTE
 (TYPE)

CONDUITS SOUTERRAINS
 D'HYDRO-QUEBEC À CONSERVER.
 POSITION APPROXIMATIVE.

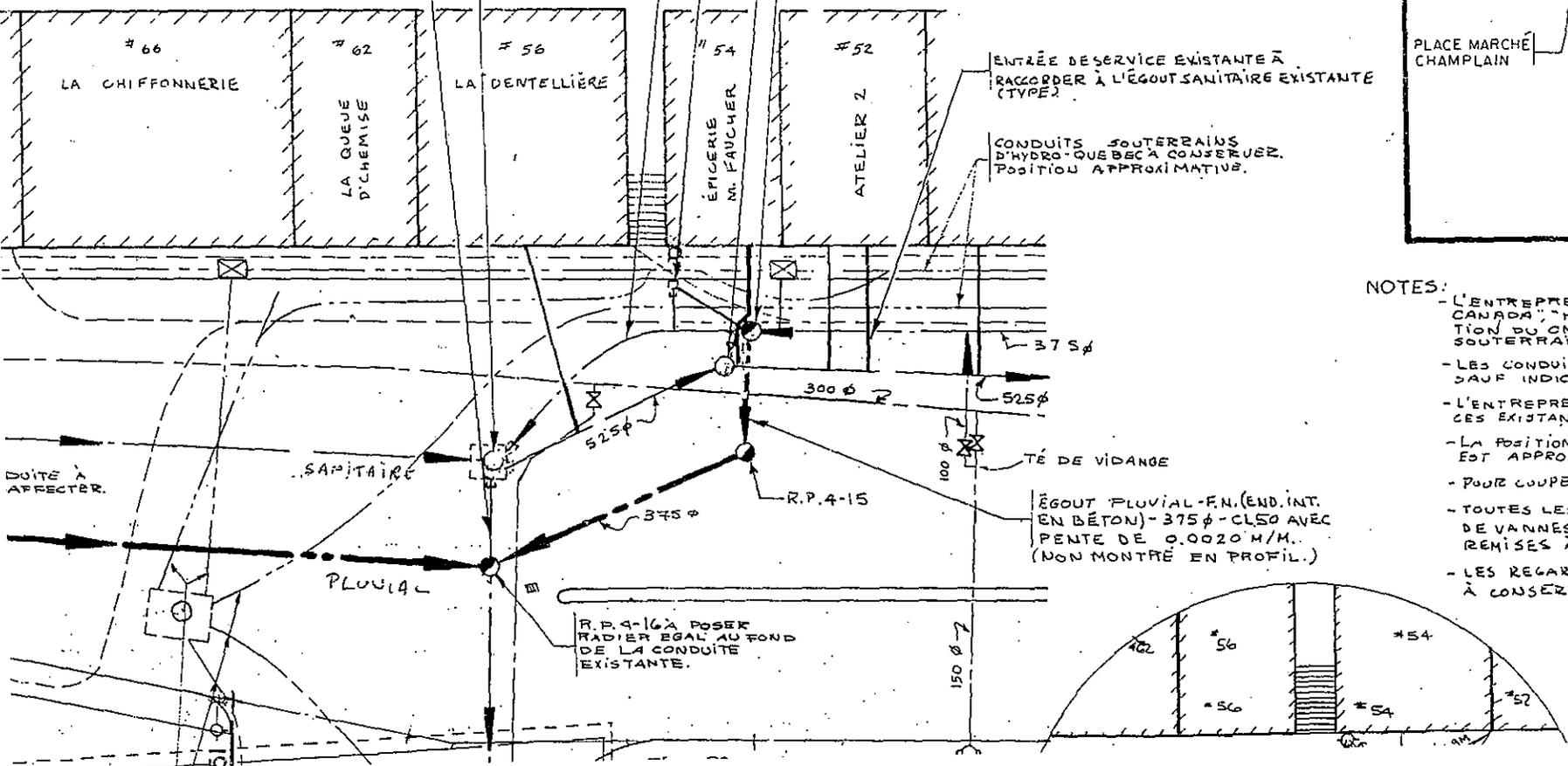
R.P. 4-16 À POSER
 RADIER ÉGAL AU FOND
 DE LA CONDUITE
 EXISTANTE.

ÉGOUT PLUVIAL - F.N. (END. INT.
 EN BÉTON) - 375ø - CL50 AVEC
 PENTE DE 0.0020 M/M.
 (NON MONTRE EN PROFIL.)



- NOTES:
- L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER CANADA, "HYDRO-QUEBEC," TÉLÉCOM DU QUÉBEC, LA POSITION DES SOUTERRAINS.
 - LES CONDUITS EXISTANTS SONT SAUF INDICATIONS CONTRAIRES.
 - L'ENTREPRENEUR DEVRA MAINTENIR LES EXISTANTS EN OPÉRATION DURANT LES TRAVAUX.
 - LA POSITION DES CONDUITS D'EAU EST APPROXIMATIVE.
 - POUR COUPE TYPE DE TRANCHEE VOIR LE PROJET.
 - TOUTES LES BORNES-FONTAINES, VANNES EXISTANTES À ENLEVER, REMISES À LA VILLE LORSQU'ILS SERONT ENLEVÉS.
 - LES REGARDS ET LES PUISARDS EXISTANTS À CONSERVER SAUF SI AUTREMENT INDICÉ.

IN



Date Le 23 décembre 1997De Service de l'environnementÀ Monsieur Vincent ClémentDivision des bâtiments et structuresService de l'ingénierieObjet Caractérisation des sols entreposés sur le boulevard Champlain ■ Résultats d'analyses

Pour donner suite à votre demande, nous avons caractérisé les sols entreposés à proximité du parc Notre-Dame-de-la-Garde sur le boulevard Champlain. La Ville prévoit réutiliser ces sols pour les travaux d'aménagement du parc prévus au printemps 1998.

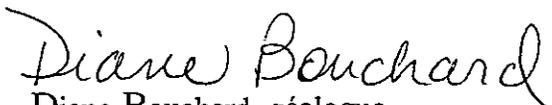
Afin d'obtenir un portrait représentatif de l'ensemble des sols, nous avons divisé ceux-ci en sept parcelles de 15 mètres par 15 mètres approximativement. Dans chaque parcelle, nous avons prélevé un échantillon de sol composite. Les sept échantillons ont été analysés en laboratoire pour les hydrocarbures pétroliers C₁₀-C₅₀, le cuivre, le plomb et le zinc.

Tous les résultats d'analyses obtenus sont inférieurs au critère B du ministère de l'Environnement et de la Faune. Les sols s'avèrent donc compatibles avec un usage récréatif. Rappelons que le critère A correspond à la teneur naturelle que l'on peut retrouver dans un sol. Le critère B est la limite maximale acceptable pour des terrains à vocation résidentielle, récréative et institutionnelle, tandis que le critère C est la limite pour un terrain à vocation commerciale et industrielle.

Nous joignons à la présente les certificats d'analyses chimiques.

En espérant que le tout est conforme à vos attentes, n'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute information supplémentaire.

DB/ab


Diane Bouchard, géologue,
conseillère en environnement

p.j. (1)

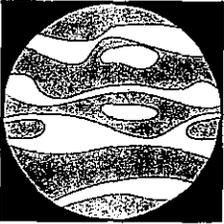
c.c. M^{me} Madeleine Paulin, directrice du service

7/1

RAPPORT D'ANALYSE

LABORATOIRE DE GÉNIE SANITAIRE DU QUÉBEC 1986 INC.

1090, Lescaibot
Centre industriel St-Malo
Québec (Québec)
G1N 4J4
Tél.: (418) 687-1770
Fax: (418) 687-1287



Chimie
Physico-chimie
Microbiologie
Produits pharmaceutiques
Aliments et produits alimentaires
Environnement:
Air-Eau-Sol-Sédiment-Déchets
Expertises
Recherche et Développement
Contrôle de qualité

DOSSIER: 1-92-045
Ville de Québec
- Analyses diverses

RAPPORT: No 235

MANDAT: Autorisation de Mme Diane Bouchard
Site: boul. Champlain

Prélèvements par la Ville de Québec

Échantillons de sol reçus le 4 décembre 1997

Analyses complétées le 8 décembre 1997

IDENTIFICATION DES ÉCHANTILLONS

NO DE LAB.	RÉFÉRENCE DU CLIENT
12 693	S1
12 694	S2
12 695	S3
12 696	S4
12 697	S5
12 698	S6
12 699	S7

RÉSULTATS D'ANALYSES

PARAMÈTRES	ÉCHANTILLONS		MÉTHODES ¹
	12 693	12 694	
Hydrocarbures C ₁₀ - C ₅₀ (mg/kg)	110	110	MEF 410 HYD 1.0
Cuivre (mg/kg)	16,0	18,8	EPA 3050
Plomb (mg/kg)	43,1	52,1	
Zinc (mg/kg)	68,1	88,2	

RECUE

DEC 16 1997

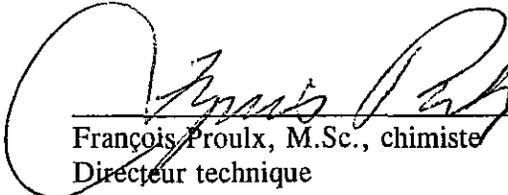
DIVISION DU DÉVELOPPEMENT
SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT
VILLE DE QUÉBEC

RÉSULTATS D'ANALYSES

PARAMÈTRES	ÉCHANTILLONS		MÉTHODES ¹
	12 695	12 696	
Hydrocarbures C ₁₀ - C ₅₀ (mg/kg)	110	110	MEF 410 HYD 1.0
Cuivre (mg/kg)	18,6	13,5	EPA 3050
Plomb (mg/kg)	45,5	58,9	
Zinc (mg/kg)	159	72,8	

PARAMÈTRES	ÉCHANTILLONS			MÉTHODES ¹
	12 697	12 698	12 699	
Hydrocarbures C ₁₀ - C ₅₀ (mg/kg)	130	140	160	MEF 410 HYD 1.0
Cuivre (mg/kg)	14,3	16,5	17,8	EPA 3050
Plomb (mg/kg)	34,9	49,6	47,4	
Zinc (mg/kg)	84,8	107	117	

DATE: Le 8 décembre 1997


 François Proulx, M.Sc., chimiste
 Directeur technique



Veuillez prendre note que ce rapport ne peut être reproduit sans l'autorisation écrite du Laboratoire. Les échantillons ne seront conservés à nos laboratoires que pour une période maximale de trente jours à partir de la date d'émission du rapport, à moins d'avis contraire transmis par écrit.

178

Paramètres	Type de contrôle	Identification	Valeur attendue	Valeur obtenue	Écart	Écart max	Unités	Date
Hydrocarbures C10-C50	Blanc méthodologique	97-12-05	<100	<100	0	20	mg/kg	97-12-08
	Matériau de référence	1-0512-1	670	640	-4,5	20	mg/kg	
	Matériau de référence	1-0512-2	1300	1200	8,0	20	mg/kg	
	Duplicata	12695	<100	<100	0	30	mg/kg	
Plomb	Étalonnage	7-1803-1	1,60	1,53	-4,4	20	mg/kg	05-12-97
	Étalonnage	7-1803-2	4,00	3,92	2,0	20	mg/kg	
	Blanc méthodologique	97-12-05	<2	<2	0	20	mg/kg	
	Matériau de référence	STAM-1	58,7	52,3	-10,9	20	mg/kg	
	Duplicata	12696	58,9	24,6	-82,2	30	mg/kg	
	Échantillon fortifié	12697	50	51	2,2	30	mg/kg	
Zinc	Étalonnage	7-1707-3	0,33	0,34	3,0	20	mg/kg	05-12-97
	Étalonnage	7-1707-4	0,84	0,90	6,9	20	mg/kg	
	Blanc méthodologique	97-12-05	<1	<1	0	20	mg/kg	
	Matériau de référence	STAM-1	32,5	37,1	14,2	20	mg/kg	
	Duplicata	12696	76,7	78,7	2,6	30	mg/kg	
	Échantillon fortifié	12697	50,0	55,2	10,4	30	mg/kg	
Cuivre	Étalonnage	7-1707-3	0,32	0,31	-4,1	20	mg/kg	05-12-97
	Étalonnage	7-1707-4	0,81	0,85	5,1	20	mg/kg	
	Blanc méthodologique	97-12-05	<1	<1	0	20	mg/kg	
	Matériau de référence	STAM-1	16,0	15,2	-5,0	20	mg/kg	
	Duplicata	12696	20,5	22,9	11,1	30	mg/kg	
	Échantillon fortifié	12697	50,0	47,6	-4,8	30	mg/kg	



ouvert

N° du dossier 990413-23	N° de la demande de permis	N° du permis	Sous-section 02	Source 011	Page
-----------------------------------	----------------------------	--------------	---------------------------	----------------------	------

Clé-endroit	Code d'activité 282	N° de lot	Paroisse cadastrale
-------------	-------------------------------	-----------	---------------------

Lieu de l'intervention
0, bl. Champlain

Objet de l'intervention

Demandeur	Nom Pierre Côté	Adresse Environnement	Téléphone
------------------	---------------------------	---------------------------------	-----------

Propriétaire	Nom	Adresse	Téléphone
---------------------	-----	---------	-----------

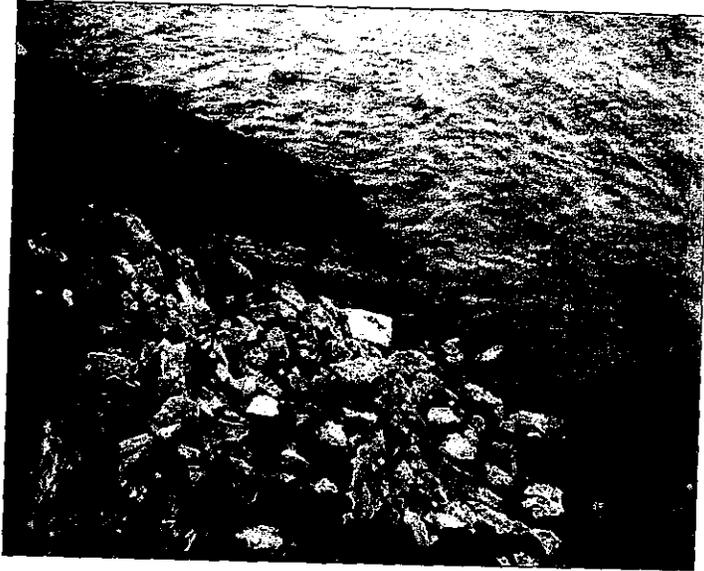
Occupant	Nom Halte Routière Champlain	Adresse	Téléphone
-----------------	--	---------	-----------

Suivi insp.	Date de constatation A M J	Type d'intervention <input type="checkbox"/> R <input type="checkbox"/> T <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> I <input type="checkbox"/> P <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> X	N° de l'employé(e)	Heure H M	Durée H M	Statut	Date de rappel A M J
	9910409		132	11:30	00:30	50%	

Constatations

99-4-9: il y avait eu déversement de mcx de béton (peints en rouge) possiblement d'un échafec en face (425 & 427) bl. Champlain car il ya des travaux actuellement. Visites des lieux: il ya des mcx de béton peints en rouge mais semblent là depuis un certain temps. L'échafec en rénovation est en briques et pierres de taille. Les travaux consistent à remplacer les fenêtres, pas de casse de pierres ni briques. D'ailleurs, l'échafec est de couleur rouge et non blanc. (Voir photo) L'entretien appartient à :

[Signature]



O. St. Champlain
99-4-07

MA

Date Le 23 décembre 1997De Service de l'environnementÀ Monsieur Vincent ClémentDivision des bâtiments et structuresService de l'ingénierieObjet Caractérisation des sols entreposés sur le boulevard Champlain ■ Résultats d'analyses

Pour donner suite à votre demande, nous avons caractérisé les sols entreposés à proximité du parc Notre-Dame-de-la-Garde sur le boulevard Champlain. La Ville prévoit réutiliser ces sols pour les travaux d'aménagement du parc prévus au printemps 1998.

Afin d'obtenir un portrait représentatif de l'ensemble des sols, nous avons divisé ceux-ci en sept parcelles de 15 mètres par 15 mètres approximativement. Dans chaque parcelle, nous avons prélevé un échantillon de sol composite. Les sept échantillons ont été analysés en laboratoire pour les hydrocarbures pétroliers C₁₀-C₅₀, le cuivre, le plomb et le zinc.

Tous les résultats d'analyses obtenus sont inférieurs au critère B du ministère de l'Environnement et de la Faune. Les sols s'avèrent donc compatibles avec un usage récréatif. Rappelons que le critère A correspond à la teneur naturelle que l'on peut retrouver dans un sol. Le critère B est la limite maximale acceptable pour des terrains à vocation résidentielle, récréative et institutionnelle, tandis que le critère C est la limite pour un terrain à vocation commerciale et industrielle.

Nous joignons à la présente les certificats d'analyses chimiques.

En espérant que le tout est conforme à vos attentes, n'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute information supplémentaire.

DB/ab

Diane Bouchard
Diane Bouchard, géologue,
conseillère en environnement

p-j. (1)

c.c. M^{me} Madeleine Paulin, directrice du service

MA

RAPPORT D'ANALYSE

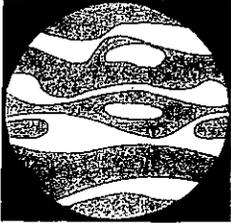
LABORATOIRE DE GÉNIE SANITAIRE DU QUÉBEC 1986 INC.

1090, Lescarbot
Centre industriel St-Malo
Québec (Québec)
G1N 4J4
Tél.: (418) 687-1770
Fax: (418) 687-1287

DOSSIER: 1-92-045
Ville de Québec
- Analyses diverses

RAPPORT: No 235

MANDAT: Autorisation de Mme Diane Bouchard
Site: boul. Champlain



Prélèvements par la Ville de Québec

Échantillons de sol reçus le 4 décembre 1997

Analyses complétées le 8 décembre 1997

Chimie
Physico-chimie
Microbiologie
Produits pharmaceutiques
Aliments et produits alimentaires
Environnement:
Air-Eau-Sol-Sédiment-Déchets
Expertises
Recherche et Développement
Contrôle de qualité

IDENTIFICATION DES ÉCHANTILLONS

NO DE LAB.	RÉFÉRENCE DU CLIENT
12 693	S1
12 694	S2
12 695	S3
12 696	S4
12 697	S5
12 698	S6
12 699	S7

RÉSULTATS D'ANALYSES

PARAMÈTRES	ÉCHANTILLONS		MÉTHODES ¹
	12 693	12 694	
Hydrocarbures C ₁₀ - C ₅₀ (mg/kg)	110	110	MEF 410 HYD 1.0
Cuivre (mg/kg)	16,0	18,8	EPA 3050
Plomb (mg/kg)	43,1	52,1	
Zinc (mg/kg)	68,1	88,2	

RECULE

DEC 16 1997

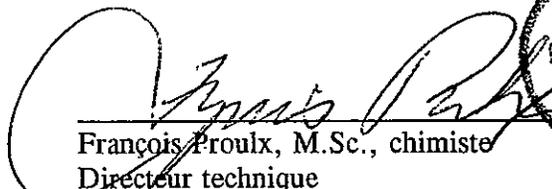
DIVISION DU DÉVELOPPEMENT
SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT
VILLE DE QUÉBEC

RÉSULTATS D'ANALYSES

PARAMÈTRES	ÉCHANTILLONS		MÉTHODES ¹
	12 695	12 696	
Hydrocarbures C ₁₀ - C ₅₀ (mg/kg)	110	110	MEF 410 HYD 1.0
Cuivre (mg/kg)	18,6	13,5	EPA 3050
Plomb (mg/kg)	45,5	58,9	
Zinc (mg/kg)	159	72,8	

PARAMÈTRES	ÉCHANTILLONS			MÉTHODES ¹
	12 697	12 698	12 699	
Hydrocarbures C ₁₀ - C ₅₀ (mg/kg)	130	140	160	MEF 410 HYD 1.0
Cuivre (mg/kg)	14,3	16,5	17,8	EPA 3050
Plomb (mg/kg)	34,9	49,6	47,4	
Zinc (mg/kg)	84,8	107	117	

DATE: Le 8 décembre 1997


 François Proulx, M.Sc., chimiste
 Directeur technique



Veuillez prendre note que ce rapport ne peut être reproduit sans l'autorisation écrite du Laboratoire. Les échantillons ne seront conservés à nos laboratoires que pour une période maximale de trente jours à partir de la date d'émission du rapport, à moins d'avis contraire transmis par écrit.

78

Paramètres	Type de contrôle	Identification	Valeur attendue	Valeur obtenue	Écart	Écart max	Unités	Date	
Hydrocarbures C10-C50	Blanc méthodologique	97-12-05	<100	<100	0	20	mg/kg	97-12-08	
	Matériau de référence	1-0512-1	670	640	-4,5	20	mg/kg		
	Matériau de référence	1-0512-2	1300	1200	8,0	20	mg/kg		
	Duplicata	12695	<100	<100	0	30	mg/kg		
Plomb	Étalonnage	7-1803-1	1,60	1,53	-4,4	20	mg/kg	05-12-97	
	Étalonnage	7-1803-2	4,00	3,92	2,0	20	mg/kg		
	Blanc méthodologique	97-12-05	<2	<2	0	20	mg/kg		
	Matériau de référence	STAM-1	58,7	52,3	-10,9	20	mg/kg		
	Duplicata	12696	58,9	24,6	-82,2	30	mg/kg		
	Échantillon fortifié	12697	50	51	2,2	30	mg/kg		
	Zinc	Étalonnage	7-1707-3	0,33	0,34	3,0	20	mg/kg	05-12-97
		Étalonnage	7-1707-4	0,84	0,90	6,9	20	mg/kg	
	Blanc méthodologique	97-12-05	<1	<1	0	20	mg/kg		
	Matériau de référence	STAM-1	32,5	37,1	14,2	20	mg/kg		
	Duplicata	12696	76,7	78,7	2,6	30	mg/kg		
	Échantillon fortifié	12697	50,0	55,2	10,4	30	mg/kg		
Cuivre	Étalonnage	7-1707-3	0,32	0,31	-4,1	20	mg/kg	05-12-97	
	Étalonnage	7-1707-4	0,81	0,85	5,1	20	mg/kg		
	Blanc méthodologique	97-12-05	<1	<1	0	20	mg/kg		
	Matériau de référence	STAM-1	16,0	15,2	-5,0	20	mg/kg		
	Duplicata	12696	20,5	22,9	11,1	30	mg/kg		
	Échantillon fortifié	12697	50,0	47,6	-4,8	30	mg/kg		

N° du dossier 990413-23	N° de la demande de permis	N° du permis	Sous-section 02	Source 011	Page
-----------------------------------	----------------------------	--------------	---------------------------	----------------------	------

Clé-endroit	Code d'activité 282	N° de lot	Paroisse cadastrale
-------------	-------------------------------	-----------	---------------------

Lieu de l'intervention
0, bl. Champlain

Objet de l'intervention

Demandeur	Nom Pierre Côté	Adresse Environnement	Téléphone
------------------	---------------------------	---------------------------------	-----------

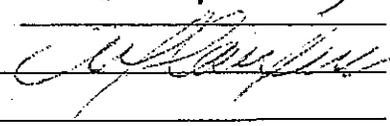
Propriétaire	Nom	Adresse	Téléphone
---------------------	-----	---------	-----------

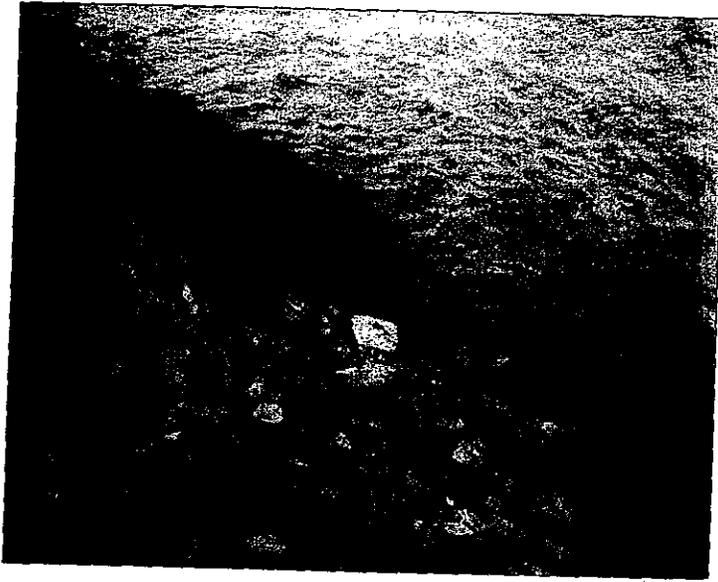
Occupant	Nom Halte Routière Champlain	Adresse	Téléphone
-----------------	--	---------	-----------

Suivi insp.	Date de constatation A M J	Type d'intervention <input type="checkbox"/> R <input type="checkbox"/> T <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> I <input type="checkbox"/> P <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> X	N° de l'employé(e)	Heure H M	Durée H M	Statut	Date de rappel A M J
	9/04/07	<input checked="" type="checkbox"/> P <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> X	132	11:30	00:30	50%	

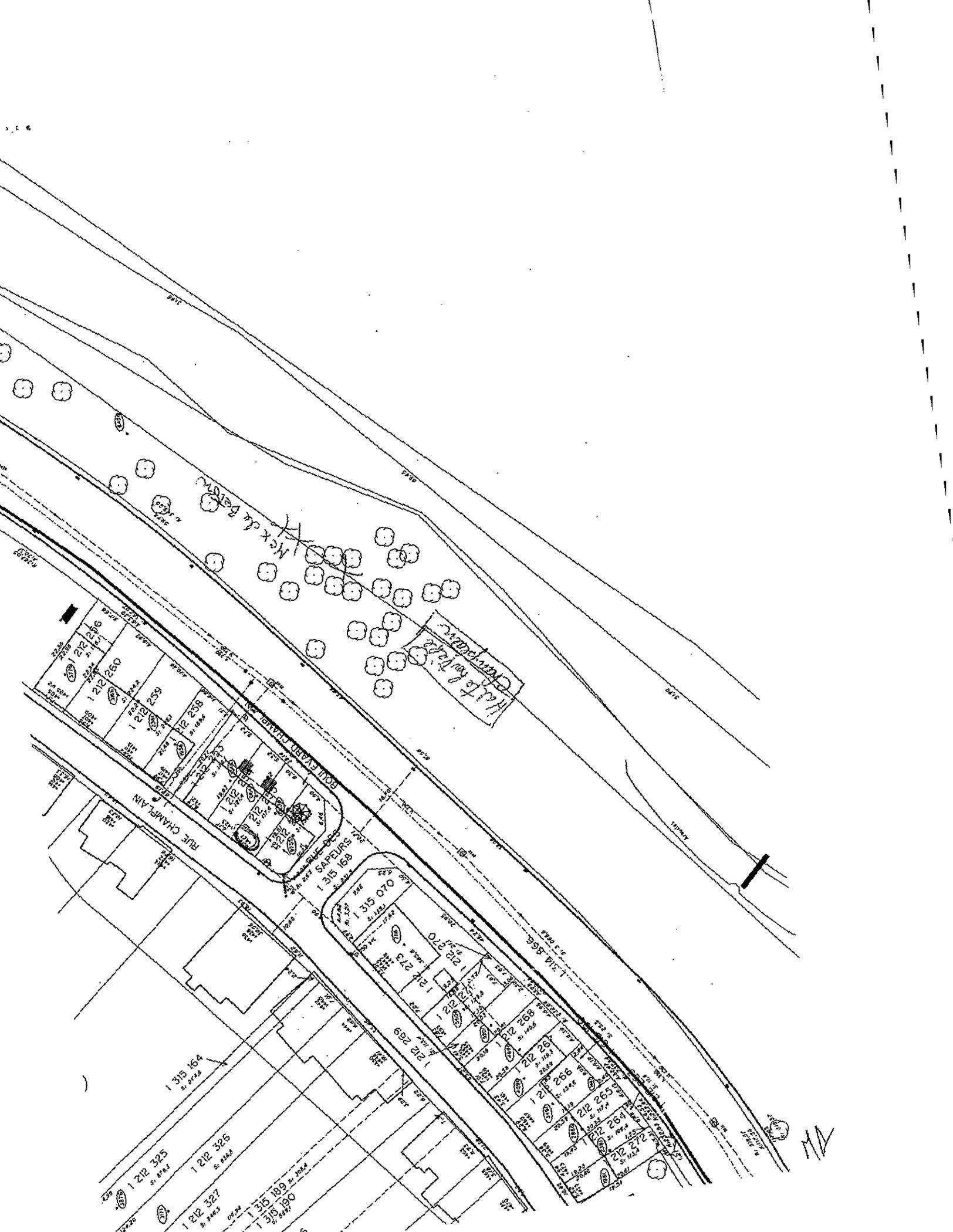
Constatations

99-4-7: il y avait eu déversement de mcx de béton (peints en rouge) possiblement d'un édifice en face (425 & 427) bl. Champlain car il y a des travaux actuellement. Visites des lieux: il y a des mcx de béton peints en rouge mais semblent être depuis un certain temps. L'édifice en rénovation est en briques et pierres de taille. Les travaux consistent à remplacer les fenêtres, pas de casse de pierres ni briques. D'ailleurs, l'édifice est de couleur rouge et non blanc. (Voir photo) L'entretien appartient à:





O. L. Champlain
99-4-07



211

210

017

016

212

1 212 266

1 212 260

1 212 259

1 212 238

1 212 237

1 212 236

1 212 235

1 212 234

1 212 233

1 212 232

1 212 231

1 212 230

1 212 229

1 212 228

1 212 227

1 212 226

1 212 225

1 212 224

1 315 164

1 212 325

1 212 326

1 212 327

1 315 189

1 315 190

1 315 168

1 315 070

1 212 270

1 212 271

1 212 272

1 212 273

1 212 274

1 212 275

1 212 276

1 212 277

1 212 269

1 212 268

1 212 267

1 212 266

1 212 265

1 212 264

1 212 263

1 212 262

1 212 261

1 212 260

1 212 259

1 212 258

1 212 257

1 212 256

1 212 255

1 212 254

1 212 253

1 212 252

1 212 251

1 212 250

1 212 249

1 212 248

1 212 247

1 212 246

1 212 245

1 212 244

1 212 243

1 212 242

1 212 241

1 212 240

1 212 239

1 212 238

1 212 237

1 212 236

1 212 235

1 212 234

1 212 233

1 212 232

1 212 231

1 212 230

1 212 229

1 212 228

1 212 227

1 212 226

1 212 225

1 212 224

1 212 223

1 212 222

1 212 221

1 212 220

1 212 219

1 212 218

1 212 217

1 212 216

1 212 215

1 212 214

1 212 213

1 212 212

1 212 211

1 212 210

1 212 209

1 212 208

1 212 207

1 212 206

1 212 205

1 212 204

1 212 203

1 212 202

1 212 201

1 212 200

1 212 199

1 212 198

1 212 197

1 212 196

1 212 195

1 212 194

1 212 193

1 212 192

1 212 191

1 212 190

1 212 189

1 212 188

1 212 187

1 212 186

1 212 185

1 212 184

1 212 183

1 212 182

1 212 181

1 212 180

1 212 179

1 212 178

1 212 177

1 212 176

1 212 175

1 212 174

1 212 173

1 212 172

1 212 171

1 212 170

1 212 169

1 212 168

1 212 167

1 212 166

1 212 165

1 212 164

1 212 163

1 212 162

1 212 161

1 212 160

1 212 159

1 212 158

1 212 157

1 212 156

1 212 155

1 212 154

1 212 153

1 212 152

1 212 151

1 212 150

1 212 149

1 212 148

1 212 147

1 212 146

1 212 145

1 212 144

1 212 143

1 212 142

1 212 141

1 212 140

1 212 139

1 212 138

1 212 137

1 212 136

1 212 135

1 212 134

1 212 133

1 212 132

1 212 131

1 212 130

1 212 129

1 212 128

1 212 127

1 212 126

1 212 125

1 212 124

1 212 123

1 212 122

1 212 121

1 212 120

1 212 119

1 212 118

1 212 117

1 212 116

1 212 115

1 212 114

1 212 113

1 212 112

1 212 111

1 212 110

1 212 109

1 212 108

1 212 107

1 212 106

1 212 105

1 212 104

1 212 103

1 212 102

1 212 101

1 212 100

1 212 99

1 212 98

1 212 97

1 212 96

1 212 95

1 212 94

1 212 93

1 212 92

1 212 91

1 212 90

1 212 89

1 212 88

1 212 87

1 212 86

1 212 85

1 212 84

1 212 83

1 212 82

1 212 81

1 212 80

1 212 79

1 212 78

1 212 77

1 212 76

1 212 75

1 212 74

1 212 73

1 212 72

1 212 71

1 212 70

1 212 69

1 212 68

1 212 67

1 212 66

1 212 65

1 212 64

1 212 63

1 212 62

1 212 61

1 212 60

1 212 59

1 212 58

1 212 57

1 212 56

1 212 55

1 212 54

1 212 53

1 212 52

1 212 51

1 212 50

1 212 49

1 212 48

1 212 47

1 212 46

1 212 45

1 212 44

1 212 43

1 212 42

1 212 41

1 212 40

1 212 39

1 212 38

1 212 37

1 212 36

1 212 35

1 212 3



SOUMISSION - CONFIRMATION SERVICES RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT inspections-quebec@scm.ca

No de demande: 0302D DATE: 2010-08-26
Client: Duce-béves Demandé par: Mohammed AFOUNDS
Adresse: 6755, rue des Tourneelles, Québec No de Projet: 10-002-201
No de téléphone: 418 6265211 Bon de commande: 11403
No de télécopieur: 418 626 9312 Référence RMS: 9

Suite à votre demande, nous avons procédé à une recherche d'information pour l'établissement situé à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Adresse: boulevard Champlain à Québec entre le Quai de la gare et la rue; Domain de retraite
Localité: Québec
Code postal:

Comme suite à cette recherche, nous vous informons que :

- nous n'avons pas d'information pour l'établissement susmentionné (frais minimum s'applique)
 nous n'avons pas de plans d'assurance incendie pour l'établissement susmentionné
 nous avons un dossier contenant ce qui suit :

Rapport(s) d'inspection:

Nombre: Date (s)

Mode de chauffage:

Année de construction:

Rajouts (années):

Plan(s)

- Plan 8 1/2 x 11 (inclus avec le(s) rapport(s) d'inspection)
 Grand plan
 Plan d'assurance incendie (Underwriters' Survey Bureau)

Date:

Date:

COÛT TOTAL (taxes en sus):

NB: les frais d'expédition et de reproduction de grand plan seront ajoutés au coût total sur la facture officielle.

Demande traitée par: Dominique Lemerle Date: 31 août 2010

Veuillez noter que ce document n'est pas une facture. Voir Conditions de Services sur la page 2.

CONFIRMATION DE SERVICES :

Retourner à SCM Gestion de risques inc. par : Fax : (514) 844-0777 OU COURRIEL À inspections-quebec@scm.ca

Le demandeur a lu et accepté les conditions de services énumérées à la page 2 de ce document.

- Veuillez me faire parvenir les documents
 Je ne désire aucun document

Suite à une recherche avec, le cas échéant, des documents disponibles, j'accepte que des frais minimum de 40,00\$ soient facturés après 30 jours d'attente.

Adresse d'expédition pour les documents : Même que susmentionnée

Autre : Adresse :

Municipalité :

Code postal :

Signature du demandeur :

Date :

MA